

Côte d'Émeraude (printemps 2015)/présentation

< Côte d'Émeraude (printemps 2015)

Notice d'information préalable

Côte d'Émeraude

Séjour du samedi 25 avril au samedi 2 mai 2015

pdf à imprimer 

Localisation

Erquy, commune du département des Côtes-d'Armor en Bretagne, « capitale » de la coquille Saint-Jacques, sera notre terrain de jeu, avec, aux alentours, le Cap d'Erquy et ses falaises hautes de soixante mètres, sa lande sauvage recouverte d'ajoncs et de bruyères, ses couleurs de printemps, ses anciennes carrières de grès rose qui ont pavé nos rues laissant la place aux lacs d'un bleu profond, ses plages sauvages, son sable fin...

La Côte d'Émeraude a aussi d'autres trésors : le Cap Fréhel, le Fort-la-Latte, Saint-Jacut-de-la-Mer et ses îles, le port de Dahouët, Saint-Briac-sur-Mer et Le Minihiac-sur-Rance.



Erquy

Hébergement

Hébergement au camping Les Pins (http://www.yellohville.fr/camping/les_pins) au 86 rue des Moulins 22430 Erquy (<https://goo.gl/maps/WPmnl>) ; tél. 02 96 72 31 12 ; coordonnées : 48.638056, -2.455844 ou 48°38'17.0"N 2°27'21.0"W.

Nous bénéficierons d'hébergements de plein air de qualité, regroupés en village au sein du camping :

- ▶ chambre de 2 personnes, dans des Taos Premium de 2, 4 ou 6 personnes ;
- ▶ 2 salles de bain, 2 WC séparés dans les Taos de 4 et 6 personnes ;
- ▶ cuisine entièrement équipée avec lave-vaisselle, salon, salle à manger, TV, terrasse couverte, salon de jardin, transats...
- ▶ linge de lit et serviettes fournis, ménage de fin de séjour compris, animations soirée, piscine couverte et chauffée ;
- ▶ petit-déjeuner et repas du soir au restaurant du camping ;
- ▶ pique-nique du midi à réaliser par nos soins, petit commerce à l'entrée du camping ;
- ▶ accueil le jour d'arrivée à partir de 16 heures ; libération des hébergements avant 10 heures le jour du départ.



Le Cap Fréhel

Organisation et encadrement

- ▶ organisation : **Bassée en Balade**, 86 rue du général Leclerc, 59480 La Bassée ; tél. 03 20 29 00 70 et 06 84 15 23 77, courriel (<mailto:bassée.en.balade@gmail.com>) ;
- ▶ encadrement : Martine Bentz, Richard Droubaix, Jean-Luc Queva...

Les balades

Nous partirons à la journée vers 9 heures pour rentrer vers 16 heures. Le pique-nique est prévu au soleil auprès des voitures. Si le temps est mauvais, nous ne ferons pas de sieste le midi ! Nous parcourons de 12 à 18 km par jour ; quelques randos plus courtes sont prévues.

Ce programme est donné sous toute réserve. Nous l'adapterons en fonction des prévisions météo, de la forme de chacun et des difficultés des chemins.

samedi 25 avril, arrivée à Erquy

accueil à partir de 16 heures ; repas à 19 heures.

dimanche 26 avril, Erquy

matin : le Cap d'Erquy, ses carrières de grès rose, les lacs bleus au départ du camping, 7,5 km, +100 m ;

midi : repas libre au camping ;

après-midi : plage du Guen, îlot St Michel, au départ du camping, 6 km, +50 m.

lundi 27 avril, Pléneuf-Val-André et Dahouët

parking : la Saline du port de Dahouët (<https://goo.gl/maps/acCuY>) , rue des Salines à Pléneuf-Val-André ; coordonnées : 48°34'31.0"N 2°33'59.4"W ou 48.575282, -2.566506 ;

matin : du port de Dahouët à la plage de Val-André, îlot de Verdelet, 10,5 km, +90 m ;

midi : pique-nique près des voitures ;

après-midi : du port de Dahouët vers le port Morvan et La Cotentin, la baie de Saint-Brieuc, les petites criques sauvages, 9 km, +140 m ; ou randonnée plus courte du port de Dahouët au port Morvan, 3,5 km, +35 m.



Coquille Saint-Jacques

mardi 28 avril, les deux caps

parking du Fort-la-Latte (<https://goo.gl/maps/3YafX>) à Plévenon ; coordonnées 48°39'51.9"N 2°17'31.8"W ou 48.664417, -2.292167 ;

matin : visite guidée du Fort-la-Latte ; puis randonnée dans la lande fleurie du Fort-la-Latte au cap Fréhel, réserve ornithologique, 12 km, +210 m ;

midi : pique-nique tiré du sac à dos.

mercredi 29 avril, Le Minihiac-sur-Rance

parking du cimetière (<https://goo.gl/maps/pefgr>) , rue du sous Lieutenant Hervé Arthur, Le Minihiac-sur-Rance ; coordonnées : 48°34'27.9"N 2°00'49.8"W ou 48.574427, -2.013842 ;

matin : la Landriais, la cale sèche à bateau, les bords de la Rance, 7 km, +53 m ;

midi : pique-nique près des voitures ;

après-midi : la chapelle St Buc, chantier naval, 7 km, +51 m ; basse mer à 11h15, pleine mer à 17h20, coefficient 48/52.

jeudi 30 avril, la presqu'île de Saint-Jacut-de-la-Mer

parking du château du Guildo (<https://goo.gl/maps/Nim9a>) , rue du Vieux Château à Créhen ; coordonnées : 48°34'22.9"N 2°12'30.0"W ou 48.573025, -2.208331 ;

matin : la presqu'île de Saint-Jacut-de-la-Mer, la baie de l'Arguenon, la pointe du Chevet avec vue sur l'île des Hébihens, traversée possible à marée basse entre 10h et 14h, 12 à 14 km, +40 m ;

midi : pique-nique tiré du sac à dos ;

après-midi : les pierres sonnantes, circuit patrimoine du Guildo, 2,6 km, +11 m ; ou 6,5 km, +48 m ; basse mer à 12h09, pleine mer à 18h06, coefficient 57/61.

vendredi 1^{er} mai, Saint-Briac-sur-Mer

parking : entrée de Saint-Briac (<https://goo.gl/maps/3D979>) , Balcon d'Émeraude ; coordonnées : 48°37'15.5"N 2°08'17.1"W ou 48.620981, -2.138085 ;

matin : le golf au bord des falaises, la Garde Guérin, 8 km, +26 m ;

midi : pique-nique près des voitures ;

après-midi : les berges du Frémur, 7 km, +31 m ; ou l'islet de Lancieux, 5,3 km, +18 m.

samedi 2 mai, retour

libération des hébergements avant 10 heures.



Fort-la-Latte

Conditions

Ce séjour est ouvert aux membres de **Bassée en Balade**.

Le prix du séjour en **demi-pension** est fixé à **300 € par personne** ; les jeunes de moins de 18 ans bénéficient d'une remise de **50%**, et les adultes de moins de 21 ans d'une remise de **25%**.

Sont compris dans ce prix :

- ▶ la demi-pension du dîner du samedi 25 avril au petit-déjeuner du samedi 2 mai 2015 ;
- ▶ l'hébergement dans une structure de 6 ou 8 personnes en chambre double, draps, linge de toilettes ; douches et toilettes dans l'hébergement ;
- ▶ l'encadrement des randonnées.

Ne sont pas compris :

- ▶ le voyage. **Bassée en Balade** recommande le co-voiturage ;
- ▶ le pique-nique du midi ;
- ▶ l'assurance annulation au prix de 9 €.

Ne pas oublier de prendre connaissance des documents contractuels du séjour et du bulletin des assurances facultatives.

Le nombre des participants est limité à **40 personnes**. Le séjour aura lieu si au moins 20 personnes y participent.

Les inscriptions sont notées au fur et à mesure de la réception du bulletin d'inscription accompagné de 2 chèques de 150 € à l'ordre de **Bassée en Balade** et au plus tard le **20 janvier 2015**. Les chèques-vacances sont acceptés. Les chèques seront mis respectivement en banque les 5 des mois de février et avril 2015. Les personnes seules sont priées de se trouver un autre participant pour compéter leur chambre.



Île des Hébihens

Recommandations

Il convient d'être suffisamment entraîné pour apprécier pleinement ce séjour. Un bon équipement — veste, pantalon, chaussures, bâtons, lunettes de soleil — permet d'affronter le vent et, éventuellement, la pluie du rintemps en Bretagne. Quant au sac à dos, on le prendra à bonne taille pour permettre le transport du pique-nique, de la boisson et des vêtements de change.

Assurance R.C.P. : MMA, 14 bd Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans cedex 9

Garantie financière : UNAT, 8 rue César Franck, 75015 Paris

Adresse postale : Bassée en Balade, 86 rue du général Leclerc, 59480 La Bassée

Association Loi de 1901, déclarée à la Préfecture du Nord sous le n° W595004366

Siège Social : Hôtel de Ville, place du général de Gaulle, 59480 La Bassée

Affiliée à FFRandonnée sous le n° 04414, labellisée Rando Santé®

Soutenue par la ville de La Bassée

tél. +33(0)359 893 354, +33(0)684 152 377, bassée.en.balade@gmail.com, site.benb.fr

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous le n° 59 S 3008

Bénéficiaire de l'immatriculation tourisme n° IM075100382 de la Fédération française de

la randonnée pédestre, 64 rue du Dessous des Berges, 75013 Paris

N° SIRET 447 712 670 00010, code NAF 93.12Z

